

## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	SM pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
<b>Référence :</b>	2025-2
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le mardi 11 mars 2025 à 19:50:01
<b>Date de clôture :</b>	Le mardi 22 avril 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Sensibilisation et formation du personnel d'accueil touristique et des guides pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques
<b>Descriptif :</b>	<p>Le présent marché inclut les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation et animation de sessions de formation;</li><li>• Création de contenus pédagogiques et guides pratiques sur l'accueil inclusif et l'accompagnement des publics à besoins spécifiques ;</li><li>• La synthèse finale sur les retours d'expérience.</li></ul>

### REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

#### Questions / Réponses

[ 16/04/2025 à 14:27:32 ] 1. Nombre d'ateliers pratiques

Serait-il envisageable, dans le respect des objectifs du marché, de proposer un nombre d'ateliers inférieur à cinq dans notre réponse(par exemple trois), si cela permet de garantir une qualité d'intervention renforcée, tout en optimisant les moyens mobilisés ?

2. Organisation des ateliers dans le temps

Afin de maîtriser les coûts logistiques (notamment les déplacements des formateurs) tout en assurant une disponibilité optimale de nos intervenants, serait-il possible d'envisager que les ateliers soient organisés de manière rapprochée dans le temps ?

## Questions / Réponses

[ 16/04/2025 14:55:34 ] Bonjour,

Pour répondre à vos questions :

- 1- Malheureusement non, nous prévoyons bien 5 sessions pratiques (au maximum), nous ne pouvons pas en réduire le nombre. Ce projet s'inscrit dans un projet « interparc », à échelle de 5 PNR du Grand Est et doit être adapté à notre cible principale : les prestataires touristiques. Il serait trop compliqué de fusionner par exemple deux sessions sur un PNR et faire déplacer l'ensemble des prestataires d'un PNR sur un autre...
- 2- Pour faciliter les déplacements de formateurs, il est tout à fait possible de s'organiser de sorte à se faire succéder les ateliers sur les 5 territoires respectifs (ou du moins le faire en deux temps, exemple : du lundi au mercredi de la semaine 1 : 3 PNR, du lundi au mardi de la semaine 2 : les 2 autres PNR). La logistique et les dates de formation devront être définis lors de la 1ère réunion technique.

Bien cordialement,

[ 16/04/2025 à 11:20:54 ] Bonjour, dans le bordereau des prix et notamment le DQE, il est noté "réunion en visioconférence" x 3 ou x 2 selon si l'option en présentiel est non retenue ou retenue. Faut il noter le total dans les deux cas ? Cela opère un surcoût Ce sera soit deux réunions soit trois en visioconférences. Merci pour votre retour

[ 16/04/2025 11:42:45 ] Bonjour,

Dans tous les cas et tel que stipulé dans le cahier des charges il y a 3 réunions :

- Une réunion de démarrage
- Une réunion d'étape
- Une réunion pour la restitution finale
- 

Nous avons prévu une réunion d'étape initialement en présentiel, compte-tenu de l'enveloppe budgétaire, une réunion en visioconférence peut être envisagée à la place.

Dans le DQE, il y a donc deux options :

- Si 3 réunions en visioconférences : remplir la ligne « Réunion en visioconférence (si option réunion en présentiel non retenue) ». Ne pas remplir les lignes « Réunion en visioconférence (si option réunion en présentiel retenue) » et « Option : Réunion en présentiel au PNR de la Forêt d'Orient (remplace une réunion en visioconférence, avec estimation des frais de déplacement et d'hébergement si nécessaire) »
- Si 2 réunions en visioconférences et une en présentiel : remplir les lignes « Réunion en visioconférence (si option réunion en présentiel retenue) » et « Option : Réunion en présentiel au PNR de la Forêt d'Orient (remplace une réunion en visioconférence, avec estimation des frais de déplacement et d'hébergement si nécessaire) ». Ne pas remplir la ligne « Réunion en visioconférence (si option réunion en présentiel non retenue) ».

Bien cordialement,

## Questions / Réponses

[ 15/04/2025 à 15:05:56 ] Bonjour, utilisez-vous un outil de visioconférence actuellement type Zoom, Meet... en version professionnelle et si oui, le webinar sera t-il réalisé sur cette plateforme ?

Merci pour votre retour,  
bien cordialement,

---

[ 16/04/2025 11:41:42 ] Bonjour,

*Nous utilisons l'outil microsoft teams qui pourra être mis à disposition. Si vous disposez d'un autre outil de visioconférence sur lequel vous avez l'habitude de réaliser les webinaires alors il pourra être utilisée sans problèmes.*

*Bien cordialement*

[ 10/04/2025 à 19:31:45 ] Bonjour, ma question concerne la temporalité. Avez-vous estimé le volume horaire dédié ou y a t-il une nécessité de limiter la durée notamment sur la partie ateliers pratiques ? Le format de 7h serait-il approprié et adapté à vos besoins et contraintes ?

Merci pour votre retour,  
bien cordialement

---

[ 16/04/2025 11:40:47 ] Bonjour,

*Le questionnaire auprès des prestataires doit normalement permettre d'affiner le format final de la formation. Celle-ci doit être adaptée aux contraintes des participants.*

*Toutefois nous prévoyons en effet une limite de volume horaire pour les formations : 2h à 3h maximum pour la partie webinaire, 7h maximum pour un atelier pratique (le format à la demi-journée peut être envisagée au regard des contraintes budgétaires).*

*Bien cordialement*

[ 25/03/2025 à 11:37:53 ] Bonjour,  
comment puis - je obtenir les DC1 et DC2 svp ?

Merci

Cordialement  
Laurence DAL CIN  
LADAPT EST

---

[ 26/03/2025 14:41:44 ] Bonjour,

*Les formulaires DC1 et DC2 sont téléchargeables sur internet ([economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr))*

*Cordialement*